QUATORZIÈME ANNÉE. — N° 316 1er Mars 1910. LE NUMÉRO : 50 CENT.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

La Fin du Monde

« Ne croyez-vous pas que tout cela soit les signes avant-coureurs de la fin du monde ? »

Telle est la question que plus d'une fois l'on m'a posée, en ces derniers temps : et par « tout cela », l'on entend le redoublement des cataclysmes matériels, le désarroi des saisons, l'état moral des sociétés, le duel des choses d'ici-bas, matière et esprit, contre l'ordonnance supérieure d'en haut.

Que répondre à cette question ?

Les lecteurs de l'*Echo* trouveront peut-être dans les notes suivantes matière à une solution que je ne m'engage pas à leur servir toute élucidée.

Sans parler des philosophes qui, considérant la matière éternelle, ne peuvent accepter que le monde puisse finir, il ne manque pas, dans l'antiquité, d'opinions aptes à rassurer de trop faciles frayeurs.

Les Egyptiens, qui avaient hérité des traditions cosmiques des mages de la Chaldée, assignaient à notre planète une durée de trente-six mille cinq cent vingt-cinq ans. A ce moment, qui ne marquait d'ailleurs qu'une des phases des révolutions successives du monde, tous les astres devaient se rencontrer au même point de l'espace et, mêlant leurs éléments, se purifier dans un embrasement général où notre minuscule Terre se volatiserait comme un fétu de paille.

Josèphe, dans ses *Antiquités*, attribue à Adam la première idée de cette révolution du monde. Notre commun père aurait même prédit que la Terre serait détruite à deux reprises, une première fois par l'eau, la seconde par le feu. D'où les fils de Seth, afin d'éterniser du moins leur passage ici-bas, avaient fait graver leurs observations astronomiques sur deux colonnes : l'une de briques pour défier le feu, l'autre de pierre pour résister à l'eau.

Josèphe affirmait avoir vu de ses propres yeux l'un de ces vestiges encore subsistant à son époque.

Quoi qu'il en soit, les philosophes grecs, et en particulier les stoïciens, avaient adopté cette idée d'une révolution astronomique dans laquelle notre humanité disparaîtrait : mais chacun en étendait ou en restreignait à sa guise le cycle d'années. De Cassandre, qui assigne une durée de trois millions six cent mille ans, à Orphée, qui accorde cent mille vingt ans, jusqu'au sage Dion qui ne dispense que de dix mille huit cent quatre-vingt-quatre ans, l'on voit qu'il y a de la marge dans les comptes fantaisistes des astronomes anciens.

Ils en prenaient autant à leur aise pour établir la date de la mort de notre planète que les savants modernes pour établir la date de sa naissance. Ils y allaient avec un peu moins de faste peut-être, se contentant au maximum de trois millions d'ans ; mais, à coup sûr, avec la même réelle ignorance.

Les Kabalistes et les Rabbins Talmudistes étaient fort au courant des différentes opinions des philosophes ; mais ils s'en séparaient sur la question des chiffres.

Basant leurs pronostics sur l'interprétation de l'Ecriture, ils assignent à la fin du monde une

date beaucoup plus rapprochée. Il n'est pas nécessaire de dire que leurs conclusions ont la même valeur que l'interprétation dont elles s'originent. Tant vaut la prémisse, tant le conséquent

Or, le monde ayant été créé en six jours, il était évident à la logique rabbiniste qu'il doit durer six mille ans, car la Bible déclare que « devant Dieu mille ans ne sont que comme un jour ».

De plus, la lettre *Aleph* qui représente en valeur numérique mille, se trouve six fois dans le premier verset de la Genèse qui rapporte la création du monde. Et encore : Jehovah ordonne à son peuple de cultiver la terre six ans de suite et de la laisser reposer la septième année.

D'où il s'ensuivait, par application, que le monde devait durer six mille ans et être détruit au cours du septième millénaire.

De pareilles argumentations nous semblent aujourd'hui bien puériles et nous ne comprenons guère que les déductions des Talmudistes aient causé une impression suffisante sur l'esprit d'hommes éminents pour les entraîner à leur suite. Pourtant des docteurs de la taille de saint Cyprien, saint Jérôme, saint Augustin, saint Hilaire, ont adopté cette opinion des six mille ans, sans toutefois en presser étroitement les termes, et demandant que l'on ne la prenne pas dans une acception rigoureuse, mais comme une formule morale. Il faut croire que de pareils penseurs avaient, pour asseoir leur hypothèse, des considérants qui nous échappent ou qui ne répondent plus aux exigences de nos mentalités.

Si l'on veut se rendre compte de leur manière d'argumenter, qu'on jette les yeux sur les textes suivants qui résument, sous la plume de quelques Pères, l'opinion d'un grand nombre.

Voici d'abord un passage d'une lettre très antique, attribuée par la plupart des docteurs à saint Barnabé, apôtre : « Le sabbat, y est-il dit, est nommé dès le commencement de la création , or, Dieu fit tous ses ouvrages en six jours; il se reposa le septième jour et le sanctifia ».

Faites bien attention à ces paroles : il acheva tous ses ouvrages en six jours. Elles signifient que la durée du monde ne doit être que de six mille ans, et que c'est le terme que Dieu a marqué à tous ses ouvrages, car mille ans sont comme un jour devant ses yeux.

Ainsi la durée de toutes choses sera de six jours, c'est-à-dire de six mille ans.

« Selon plusieurs endroits de l'Ecriture, dit saint Justin, on peut conjecturer que ceux-là disent vrai qui prétendent que la durée de l'état présent de ce monde sera de six mille ans. »

« Autant il y a eu de jours pour la création du monde, dit saint Irénée, autant il y aura de millénaires pour sa durée. Ce que l'Ecriture dit qui est arrivé alors est en même temps une prophétie de ce qui doit arriver dans la suite. »

« Toutes les œuvres de Dieu ayant été achevées en six jours, dit Lactance, il est nécessaire que le monde demeure dans l'état présent pendant six mille ans, car le grand jour du Seigneur est de six mille années, comme le prophète le remarque en disant : devant vos yeux, Seigneur, mille ans sont comme un jour. »

Saint Hilaire, expliquant les paroles de saint Matthieu : « six jours après il fut transfiguré », s'exprime ainsi : « Cette circonstance, qu'après un intervalle de six jours le Seigneur parut revêtu de sa gloire, montre et annonce qu'après la révolution de six mille ans succédera la gloire du royaume céleste ».

« Je crois, dit saint Jérôme, que de cette parole du prophète : « mille ans devant vos yeux comme le jour d'hier », et de l'épître de saint Pierre, est venue la coutume de considérer mille ans comme un jour, en sorte que comme le monde a été fait en six jours, on croit qu'il ne subsistera que six mille ans. »

Ces six mille ans représentaient d'ailleurs trois stades différents de l'humanité dans ses rapports avec Dieu : deux mille ans avant la Loi, deux mille ans sous la Loi, deux mille ans sous le Messie.

Ce qui ferait que nous touchons au dernier siècle du dernier millénaire.

Il faut dire, par ailleurs, que bon nombre de statisticiens mystiques étaient plus empressés de faire mourir notre infortunée race dans le final cataclysme.

Saint Augustin, dans sa *Cité de Dieu*, énumère une certaine série de calculateurs qui, à quelques

années près, accordaient au monde qui mille ans, qui cinq cents, qui moins encore.

Apollinaire de Laodicée avait spécifié que 434 ans exactement après la huitième année du règne de Claude, Jérusalem serait rebâtie en l'espace de trois ans et demi, et que l'Antéchrist apparaîtrait, suivi de la suprême catastrophe mondiale.

Certains esprits n'en demeuraient pas là dans leurs calculs. Ils supputaient les quantièmes et et les modalités. Témoins ceux qui accordaient au monde autant d'années d'existence qu'il y a de versets dans le Psautier : 2.537, si je ne me trompe. Témoin encore ce bon moine de Corbie, Chrétien Drudmare, qui prouvait clair comme le jour, d'après d'antiques traditions, que le monde ayant été créé le huitième jour d'avant les Calendes d'avril, c'est-à dire le 25 mars, que le Fils de Dieu s'étant incarné et étant mort le même jour le monde finirait de même c'est-à-dire le 25 mars... Avis aux chercheurs de dates fatidiques !

Je fais grâce des savantes — oh combien ! — déductions des exégètes et scholastiques qui bataillent pour prouver que la combustion définitive aura lieu, les uns tenant pour le jour, les autres tenant pour la nuit.

En tout cela, il ne manque que le millésime précis... Que si maintenant, pour secouer les vénérables poussières qui se dégagent de tout ce fatras de textes et de combinaisons de chiffres, l'on me demande s'il existe quelques conjectures ou points de repère qui puissent donner, sinon une certitude, tout au moins une apparence de vraisemblance, pour établir une époque, je répondrai en rappelant les principaux événements qui doivent — sans conteste - précéder la fin du monde.

Et je m'appuie ici, non sur les rêves creux des philosophes, sur les obscures révélations des sybilles ou les lambeaux de traditions plus ou moins fidèlement conservées, mais sur les affirmations des Livres Saints.

1° La chute de l'empire romain.

L'empire romain divisé, sous les successeurs de Constantin, en deux parts, l'Orient et l'Occident, est définitivement détruit. Mahomet II mit fin, l'an 1435, à l'empire d'Orient, et l'on peut considérer qu'avec la renonciation solennelle au titre et aux droits d'empereur des Romains par François II d'Autriche, l'an 1806, l'empire d'Occident prit fin. Premier signe réalisé.

2° La chute de l'empire de Mahomet.

Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour saisir les derniers soubresauts de l'homme malade. Le second signe est virtuellement réalisé.

3° La prédication de l'Evangile par toute la terre. Les découvertes de la science, les applications de l'industrie mettent chaque jour de nouveaux moyens de propagande aux mains des Apôtres. La parole du Christ a pénétré aux derniers replis des peuplades les plus lointaines.

On peut affirmer que s'il existe encore à l'heure qu'il est quelques tribus que n'ont pu atteindre les missionnaires de Jésus, demain ne laissera pas un coin du monde où le Rédempteur n'ait son autel et l'Evangile son croyant. Troisième signe réalisé;

4° L'apostasie générale des peuples.

Inutile d'insister sur les détails. Prenez une mappemonde : parcourez les différents royaumes, et voyez s'il en est un qui, officiellement, ne se proclame libéré de Dieu et de son représentant sur terre : le Souverain Pontife. Quatrième signe qui achève de se réaliser.

5° La conversion des Juifs et leur retour à leur pays d'origine.

Au risque d'avancer le dénouement final, ce n'est pas moi qui essaierai de mettre obstacle au nouvel exode vers la Jérusalem rebâtie. Le Sionisme prend chaque jour de nouveaux développements. Les Israélites Juifs font, paraît-il, une fondation puissante pour offrir à leurs correligionnaires le moyen de reconquérir le pays de leurs pères. Ainsi le cinquième signe est en voie d'exécution.

6° L'apparition de l'Antechrist.

Nous aurons sans doute l'occasion de parler plus amplement de ce mystérieux et terrifiant personnage dont l'épopée sinistre doit clore les gestes de ce monde livré aux luttes du bien et du mal. Où en sommes-nous, à cet égard ? Que celui-là réponde qui le sait ?

Pour moi, j'avoue humblement qu'au milieu de ces opinions qui se heurtent, se démentent et ne

reposent ni les unes ni les autres sur un terrain solide, je m'en tiens à l'avertissement du Sauveur.

Les disciples l'ayant interrogé sur la date de la fin du monde, il leur répondit que les Anges mêmes dans le ciel n'en savaient ni le jour ni l'heure; que lui-même, comme homme, l'ignorait, Dieu s'étant réservé la connaissance de ce mystère. Mais au lieu d'une connaissance spéculative, il voulut donner un conseil pratique qui ne trompe pas ceux qui l'écoutent : « Comme la fin du monde vient pour chacun de vous à l'improviste et comme un voleur, que votre âme soit toujours prête à la voir arriver ».

L.-A. GAFFRE.

La conférence du P. Berthet
et les Spirites

A la suite du compte rendu qu'a donné l'*Echo du Merveilleux* de la conférence du P. Berthet, nous avons reçu quelques lettres de spirites nous reprochant amèrement d'adhérer à la conclusion de l'éminent conférencier : à savoir, que tout est fraude dans le spiritisme.

Nos correspondants ont sans doute lu avec quelque précipitation notre article, car après avoir cité cette conclusion du P. Berthet, nous ajoutions :

« Toutefois nous ne pensons point que tout soit illusion et tromperie dans ces expériences. » Et nous reproduisions ce qu'écrivait Gaston Méry le 1er janvier 1909 :

« Nous avons pris, un à un, les faits spirites, nous « les avons retournés dans tous les sens, nous les « avons regardés à la loupe. Tout phénomène qui « n'était pas cent fois prouvé, dont nous n'avions pas « pu par nous-mêmes, à plusieurs reprises, constater « la réalité, nous l'avons éliminé comme inexistant ou « comme douteux. Nous n'avons fait travailler nos « facultés d'intuition ou de raisonnement que sur des « faits certains. Et encore, avec quelle prudence !

« ... Le phénomène certain est celui-ci : il existe « des êtres invisibles qui, dans certaines conditions, « peuvent se manifester à nous, être doués d'intelli- « gence et d'une sorte d'individualité fugace, semblant « pour la plupart étrangers à la notion du bien et du « mal, mais tous impuissants à nous donner une « preuve indiscutable de leur identité.

« Or, il n'y a qu'une conception actuellement con- « nue qui, avec une parfaite exactitude, s'adapte à « chacune des faces de ces mystérieux habitants de « l'au-delà, de ces *amoraux*, comme nous les appe- « lons : c'est la conception catholique des démons. »

En lisant plus attentivement d'autres passages de cet article, nos correspondants auraient pu voir que les aveux obtenus par le P. Berthet, des faux médiums tricheurs, nous inspiraient quelque défiance.

« On admirera d'autant plus, disions-nous, ce résultat que nul n'ignore combien il est difficile d'obtenir des aveux d'un médium, même pris en flagrant délit de fraude. »

Il y avait donc lieu de craindre que ces aveux de si bonne volonté ne répondissent à quelque arrière-dessein.

M. Henri Cabasse, secrétaire général de la Société Spirite de France, nous envoie une longue lettre dont il nous excusera de n'insérer que la partie essentielle, l'invitation pressante qu'il adresse au P. Berthet :

« Voulez-vous, lui dit-il, me faire l'honneur de m'examiner ! je serais heureux de connaître votre diagnostic — et s'il conclurait, en ce qui me concerne, à la *folie*, à l'*idiotie*, à l'*exploitation — ou à quoi ?...*

« Plus charitable que vous, Monsieur, je veux encore croire à votre bonne foi ; — admettre que n'ayant jamais rien vu de *sérieux*, en la matière, vous vous figurez que tout est truqué. C'est pourquoi je vous offre — respectueusement — de vous fournir des preuves *irréfutables*.

« Si vous refusiez, on serait en droit de dire ou que vous traitiez un sujet mal connu de vous — ou que vous étiez de mauvaise foi.

« Aussi, suis-je convaincu que vous ne vous déroberez point...

« Votre jour et votre heure seront les miens — même pour un débat (j'allais dire une joute !) public — et contradictoire.

« Et, alors même que je ne vous montrerais que de petits phénomènes — non truqués — vous devriez admettre qu'il y a du vrai — *du spiritisme vrai — du spiritisme franc — du spiritisme vérifié, qu'il y en a...* »

Nous ne pouvons que transmettre au P. Berthet cette invite, qu'avec sa belle vaillance il est bien capable d'accepter.

G. M.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'*Echo du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

La Découverte des Sources

ET LE

Magnétisme terrestre [1]

(*Suite et fin*) (2).

Lorsque avec M. Sorine je produirai publiquement de l'électricité liquide, l'importance scientifique de cette découverte me donnera une autorité à laquelle je ne saurais prétendre aujourd'hui. En attendant ce jour, j'invite le lecteur à me faire crédit de sa confiance et à prendre cette étude au sérieux, car toutes les expériences peuvent être renouvelées et les faits scrupuleusement contrôlés.

J'ai dit que l'électricité n'est pas exclusivement le produit de la dématérialisation des corps bruts.

Sans doute, je ne suis pas sur ce point d'accord avec Gustave Lebon, auquel il faut savoir gré d'avoir jeté à cet égard un défi à la science officielle prétentieuse et timorée qui ne le relèvera pas. Mais, un jour, il avouera que *la libération de l'énergie intra-atomique* ne produit pas de l'électricité.

Le frottement de la matière augmente considérablement, c'est vrai, les radiations des corps. Toutefois ces radiations ou émanations — le mot importe peu — ne se transforment pas en électricité à haut potentiel. Ces émanations artificiellement obtenues ne sont qu'un élément de l'électricité industrielle, non point produite, mais captée et adaptée aux besoins de l'homme. J'entends dire par là que personne, du moins que je sache, ne connaît la nature intime de l'électricité ; sans quoi il y a longtemps que la découverte de l'électricité liquide serait un fait accompli.

Lorsque je ferai la synthèse de ce produit, d'abord obtenu en quantité infinitésimale, peu de gens en admettront la théorie scientifique. Pour ne point se départir de sa règle en matière de découvertes, la science officielle poussera les hauts cris et me jettera l'anathème, ce qui sera pour nous, chercheurs de bonne foi, la plus belle récompense qui pourra nous être décernée.

L'électricité liquide est une découverte dont nous doterons l'industrie, lorsque nous saurons la produire par tonnes et à bon marché.

Ce jour-là on ne doutera plus de ma connaissance de la nature des fluides, j'ose l'espérer. En l'attendant et pour clore cette étude des émanations dégagées par les eaux souterraines, je vais exposer sommairement ce qui me reste à dire de mes travaux.

Pour ceux, comme les médecins, qui n'admettent pas sans preuves matérielles l'existence du fluide vital, mes expériences sont concluantes.

Il est acquis qu'on peut condenser dans tout corps conducteur l'énergie produite par les émanations terrestres statiques et par le fluide humain dynamique.

Il est encore acquis que notre fluide agit par polarité attractive et répulsive sur le conducteur saturé d'énergie.

Nous allons voir maintenant que la polarité a des caprices dépendant de l'état de santé de l'organisme.

Que la force attractive soit normalement à droite ou à gauche, je ne m'en occupe pas, mon but étant de rechercher les causes capables de changer la polarité, qui s'inverse chez les sujets affaiblis par le travail, les privations ou par des causes morales.

Pour donner à mes expériences un caractère de sincérité, je me prononce d'abord sur les causes qui troublent la polarité. Je précise, en un mot, quels seront les effets de la polarité, quel sera le côté qui attirera et le côté qui repoussera. A cet effet, je soumets l'intéressé à l'examen de ses effluves.

Lorsque le sujet est en bonne santé, il attire du côté dont les effluves sont rouges, et la répulsion est du côté qui accuse des effluves bleus. Donc toute altération de couleur est l'indice certain, infaillible d'une santé affaiblie. Dans ce cas la polarité normale s'inverse. Le bleu l'emporte sur le rougeâtre qui repousse au lieu d'attirer. La teinte des effluves varie suivant le degré de santé et les caprices de la polarité, quelquefois faible ou nulle d'un côté, suivent la gamme des teintes. Mais l'attraction s'opère toujours du côté qui accuse la couleur la plus vive. Donc de mes observations, d'ailleurs confirmées par la variabilité des phénomènes de polarité, il résulte que le courant d'attraction ou d'action exerce sur le courant de répulsion ou de réaction, non point seulement un droit de priorité, mais bien de prépondérance, de suprématie fluidique accusé par la couleur tranchée de l'effluve.

De ce qu'un sujet attire de la main gauche et repousse de la main droite, on ne doit pas nécessairement conclure que sa polarité est renversée, parce que ces effets peuvent avoir pour cause une polarité normale, l'attraction à droite n'étant pas une loi invariable de la nature.

Ce court exposé, à la portée de toutes les intelligences, montre que la couleur des effluves est le meilleur baromètre de l'état de santé de l'organisme

---

(1) En publiant les intéressants articles de M. Frédéric Dufourg, l'*Echo du Merveilleux* a toujours entendu lui en laisser l'entière responsabilité.

(2) Voir les numéros 15 novembre, 1er décembre 1909 et 1er janvier, 1er février 1910.

humain. Partant, les sensitifs peuvent rendre des services inappréciables, non seulement aux médecins en général, mais encore à chacun de nous spécialement qui sommes les premiers intéressés. En effet, alors que nous vaquons à nos travaux et que nous nous croyons bien portants, une maladie nous guette, et avant qu'elle accomplisse l'œuvre qui nous abattra, rien, dans l'état actuel de la science, ne permet de nous avertir du danger que nous courons. Car ce danger latent peut nous menacer à notre insu pendant dix, quinze et même plus de vingt ans. Or, que peut la médecine contre cette menace et de quels moyens dispose-t-elle pour s'assurer de son existence, puisqu'elle dénie le rôle si important du fluide vital sans lequel l'homme ne peut vivre? Déniant le fluide, elle ignore la menace née de l'appauvrissement de cet agent indispensable à la vie. .

Hormis les accidentelles, les maladies ne se révèlent pas du jour au lendemain. Et encore, celles que l'on croit accidentelles ne sont-elles pas l'effet de l'affaiblissement de l'organisme que l'examen des effluves eût accusé et qu'il eût fallu réparer en temps opportun ? Car la faiblesse des organes dépend de la diminution du fluide vital.

Impuissante par ignorance, la médecine ne peut conjurer la menace dont les sensitifs seuls peuvent nous avertir. Or, ces sujets d'une extrême délicatesse sont précisément ceux que la médecine omnipotente rejette comme susceptibles d'être détraqués sans remède par un choc moral, alors que, pour le plus grand bien de l'humanité, ils sont les uniques indicateurs de l'état du fluide vital.

Passons, pour plus de garantie, à la preuve de la sincérité de ces affirmations toujours contestables chez un profane. Voyons d'abord si la polarité peut être presque instantanément renversée dans les cas de faiblesse.

M. Sorine, ingénieur à Saint-Pétersbourg, âgé de trente ans, se croit et tous ceux qui le connaissent le croient bien portant.

Après examen de la couleur de ses effluves, je l'informe que le côté droit de son corps est faible. Il doute jusqu'au moment où je le conduis sur un courant d'eau souterrain qui dégage des émanations fluidiques bienfaisantes. Deux minutes suffisent pour rétablir l'équilibre de ses forces. En effet sa main droite attire, alors que quelques instants avant cette expérience de polarité la même main repoussait. Or en même temps que le côté droit de son corps se saturait de fluide, la couleur rougeâtre des effluves devenait rouge. C'est concluant. Mais si je n'avais, pour me faire une opinion, que ce cas isolé, je ne parlerais pas avec cette belle assurance qui défie la preuve contraire, c'est-à-dire la preuve que les émanations fluidiques bienfaisantes ne réparent pas les forces affaiblies.

Il y a plus, il y a mieux encore que ces cas d'accumulation quasiment spontanée du fluide terrestre statique qui répare et enrichit le fluide humain dont la vigueur rétablit l'équilibre des forces de l'organisme.

A mon avis, les résultats peuvent seuls confirmer le mérite de ma théorie et triompher du scepticisme de ceux qui rejettent tout ce qui ne vient pas d'eux-mêmes. C'est pourquoi, nonobstant la critique et les dénégations des professionnels, je cite trois cas récents de l'action curative du fluide vital.

Mme L. S., épouse L., habitant Paris, villégiaturait à Cassagnabère où elle tomba malade. Le docteur-médecin qui la soignait prévint la famille qu'il y avait lieu d'interner d'urgence la malade dans un asile d'aliénés avant que se déclarât la folie furieuse.

La sensitive dont je dispose fut pressentie. Saturée de fluide vital, elle approcha de la malade qu'elle chargea pendant deux jours, après lesquels, devant ce résultat merveilleux de guérison et pour ne point déclarer son impuissance, le médecin avoua son erreur au père de la convalescente, mais en précisant que la sensitive pouvait être traduite en police correctionnelle pour exercice illégal de la médecine.

S. D., demeurant à Montrejeau, est hébété depuis tantôt trois ans. Une décharge de fluide vital par contact a suffi pour lui rendre l'usage provisoire de ses facultés mentales dont le fonctionnement sera normal après trente jours de ce traitement fluidique.

M. B. est tracassée par les approches de la puberté. Deux médecins lui charcutent la cuisse gauche et ils projettent d'inciser des chairs que le scalpel n'a pas explorées. La même sensitive s'oppose énergiquement à cette opération barbare et inutile, car trois décharges de fluide vital à huit jours d'intervalle et des soins d'une très méticuleuse hygiène ont triomphé d'un mal guérissable sans opération.

Or la Nature, ce laboratoire infini dans lequel se combinent toutes les énergies occultes, nous donne les moyens de nous approvisionner gratuitement de force fluidique sur les courants d'eau souterrains, qui les distribuent généreusement à quiconque en est indigent. La seule difficulté à surmonter est celle qui consiste à éliminer les émanations neutres ou malfaisantes et à classer les bienfaisantes, d'après la composition chimique des eaux, en curatives pour des maladies. Cette étude ne sera pas très laborieuse, je présume.

En attendant les progrès espérés de la médication fluidique, que tout lecteur qui disposera d'un sensitif veuille suivre le chemin que j'ai jalonné. Son incursion sur le terrain que j'ai parcouru à la hâte lui réservera des surprises qui le dédommageront du temps qu'il y aura consacré.

Quant à moi, profane, modeste et ignoré, je retourne dans l'ombre de la solitude où je tenterai de pénétrer quelques mystères de la Nature qui me berce doucement depuis plus d'un demi-siècle.

En m'y baignant dans les ondes fluidiques terrestres, je décuplerai mes forces et je m'y ferai une volonté virile pour entreprendre d'autres travaux.

FRÉDÉRIC DUFOURG.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Le Merveilleux dans* La Forêt.

Le dernier spectacle de l'Opéra a de quoi intéresser tout le monde, opposant ingénieusement un pimpant ballet qui semble surgir des albums de Gavarni à une poétique légende, et la musique aimable et légère de M. Reynaldo Hahn, à la plus noble et plus sévère inspiration de M. Savard. Mais au point de vue merveilleux, le poème de Laurent Tailhade, *la Forêt*, l'emporte évidemment sur *la Fête chez Thérèse*.

Vous en connaissez le sujet. Pierre, le bûcheron, est chargé par son maître d'abattre des arbres de la forêt pour tracer une route jusqu'à certaine « mare aux fées », sur laquelle courent des légendes. Il se met à la besogne à contre-cœur, car il aime sa forêt et n'en coupe les arbres qu'avec tristesse (cela doit lui rendre insupportable son métier de bûcheron !) Il aime tant la forêt, il s'y attarde si volontiers, que sa fiancée, Jeanne, en est jalouse : elle craint que quelque hamadryade lui ait volé le cœur de son ami. Il lui avoue, en effet, que parfois une créature étrange

Les cheveux dénoués et la verveine aux doigts

lui apparaît, dans les pourpres du crépuscule. Jeanne, épouvantée, court chercher un prêtre.

Pierre commence donc son travail de destruction. Mais aussitôt les voix gémissantes et indignées que Laprade avait notées déjà dans « la Mort du chêne », sortent de la profondeur des ramures. Les arbres, qu'une mystérieuse lueur éclaire, s'animent, adjurent le bûcheron de les épargner, comme dans le poème de Ronsard :

— Arrête, bûcheron...

Et soudain apparaît la dryade Nemorosa, génie de la forêt. Une insurmontable ivresse amollit l'âme du jeune homme. Mais un chœur religieux, guidé par Thérèse, se fait entendre au loin. Pierre se ressaisit, se révolte contre les esprits de la forêt. Il accomplira sa tâche. « Alors, meurs ! » dit Nemorosa. Et la ronde vertigineuse de ses compagnes entraîne le bûcheron vers la fatale mare aux fées.

***

Les dryades, divinités bocagères, sont une des plus riantes inventions du génie grec.

Ce peuple à l'imagination charmante voulut enfermer une nymphe sous l'écorce de chaque arbre. C'est pourquoi, sans doute, tous les noms d'arbres sont féminins chez les anciens. Une preuve encore que l'antiquité croyait réellement à la vie sensible et pathologique des arbres, c'est qu'elle consacrait des statues de marbre, de pierre, de métal, de bois pour y appeler l'âme de Dieu ; mais, pour les arbres, elle s'abstenait de ce rite.

Les Grecs nommaient ces divinités dryades, du nom du chêne, *drus*, à cause de la longue vie de cet arbre, car si les dryades mouraient, au moins vivaient-elles fort longtemps. 933.120 ans, selon Hésiode, sauf accident, comme il advint à la jeune dryade Eurydice, la femme d'Orphée, piquée par un serpent. Ce nombre de 933.120 années cache sans doute un symbole cosmologique.

Les anciens, les poètes surtout, et notamment Ovide et Properce, confondaient les Dryades et les Hamadryades. Mais les mythologues, sévères historiens des dieux, en établissent les différences. Les hamadryades, prisonnières dans l'arbre qu'elles habitaient, devaient mourir avec lui, et leur existence était, pour ainsi dire, végétative. Les dryades, au contraire, libres dans les bois, formaient des chœurs dansant autour de leurs arbres chéris, dont les troncs leur servaient de retraite ou pour le sommeil, ou contre l'orage, ou encore contre les poursuites des hommes et des sylvains. (Mais souvent, moins farouches, raconte le chaste Homère lui-même, elles allaient avec les satyres rendre hommage à Vénus dans les antres verts et secrets.)

Pausanias dit qu'Arcas, fils de Jupiter et de Calisto, eut, comme Orphée, une dryade pour épouse. Syvinx d'Arcadie, qui descendait le mont Lycée en fuyant devant le dieu Pan, était une dryade, comme la nymphe Biblis de Carie.

Clorinde, dans le Tasse, enfermée dans un pin et blessée par Tancrède, était, pour le moment, une hamadryade ; Armide, cachée dans un myrte enchanté, mais libre de ses mouvements, était une dryade.

Quand la cognée entamait un arbre où logeait une hamadryade, il en sortait des plaintes étouffées et le sang jaillissait mettant en fuite le rustre effaré. Il avait bien raison de fuir, car autant ces nymphes sylvestres étaient reconnaissantes envers ceux qui respectaient leurs asiles, les protégeant, prolongeant leur existence, autant elles se vengeaient cruellement de ceux qui les offensaient, témoin le malheureux Erésicthon, qu'elles affligèrent d'une faim insatiable.

On suspendait aux arbres dryadiques des couronnes, des offrandes, des tableaux votifs. Il y a là-dessus quelques épigrammes charmantes dans l'Anthologie. Cette religion bocagère, si futile en apparence, avait d'admirables résultats, notamment pour la conservation des forêts, si utiles à la salubrité de l'atmosphère et à la conservation du climat. Plût à Dieu que nos destructeurs d'arbres, à qui nous devons tant de fâcheuses modifications climatériques et nos récentes inondations de Paris, eussent un peu cru aux dryades!

Mais nul n'y croit plus. Et pourtant, ce qu'il y a de plus merveilleux à dire de ces déités que représentaient si brillamment à l'Opéra, hier, Mmes Louise Grandjean, Campredon, Carlyle, Laute Brun, Mancini, Kaiser, c'est qu'elles ont peut-être existé, comme leurs amis et voisins les satyres. On se rappelle que Plutarque, dans sa *Vie de Sylla*, raconte qu'au Nymphéon d'Apollonie, on prit un satyre endormi, tel que les peintres et les sculpteurs nous les représentent. On le mena à Sylla, qui traversait le pays, se rendant à Dyrrachum, où il allait s'embarquer et rejoindre ses douze cents vaisseaux. Interrogé, cet homme aux pieds fourchus répondit, mais on ne put comprendre son langage. Sylla, stupéfait (*obstupefactus*) le fit ôter de sa présence, comme un monstre que l'on ne pouvait voir sans terreur.

Il y a le satyre qu'Antoine rencontra dans le désert, au témoignage de saint Jérôme, qui ajoute qu'un homme de la même espèce fut amené vivant à Alexandrie sous le règne de Constance. Il y a celui dont parle Scott, d'après Albert le Grand.

Cette question de la réalité des nymphes et des sylvains a été traitée ici-même dans l'*Écho* des 15 janvier et 1er février 1901. J'y renvoie les lecteurs curieux de ce singulier problème.

GEORGE MALET.

Nous rappelons à nos lecteurs que tout ce qui concerne l'administration : mandats d'abonnements, demandes de numéros, de renseignements ou réclamations, doit être adressé à M. Alfred Leclerc, et à son nom, 19, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Le Spiritisme et les Sociétés secrètes

chez les peuples de l'Afrique

Les apôtres du spiritisme s'efforcent d'établir l'ancienneté de leur doctrine et la font même remonter anx premiers âges de la Terre. M. Léon Denis, par exemple, dans son livre *Après la Mort*, invoque l'autorité des Védas auxquels il attribue plus de cinquante-cinq mille ans d'existence, passe en revue les croyances de tous les peuples de l'antiquité et trouve le Spiritisme à la base de toutes les religions, ce qui lui permet d'affirmer que la seule religion admissible est celle dont Allan Kardec fut le premier propagateur en France.

On pourrait croire, à première vue, que nos rapides études tendent à la même conclusion. Le raisonnement serait alors le suivant : « Tous les peuples primitifs ont intuitivement nos croyances, elles sont donc innées dans le cœur de l'homme et nous sommes dans la voie de la Vérité en les plaçant au-dessus de toutes les autres ».

Or, nous soutenons précisément la thèse contraire, celle que Gaston Mery a si souvent et si nettement exposée dans maints articles de l'*Echo du Merveilleux*. A l'aide de prestiges captieux et d'illusions déconcertantes, une Volonté opposée à celle de Dieu s'efforce de tromper les hommes et de les amener à la négation des vérités révélées. Nous constatons que les prestiges sont identiques dans tous les pays, que les illusions revêtent partout le même masque et les mêmes apparences; nous sommes donc fondés à croire que c'est la même Volonté qui les manifeste.

Des hommes de science obligés d'admettre la matérialité des faits en ont cherché les causes dans une sorte d'hystérie provoquée par l'extrême tension nerveuse de nos sociétés civilisées. Or, les mêmes phénomènes se produisent, plus librement et plus fréquemment que parmi nous, chez les peuples les moins civilisés et les moins nerveux du globe...

I

Tous les peuples de l'Afrique sont spiritualistes : ils croient en l'immortalité de l'âme, ils conçoivent l'existence d'un Dieu créateur et ils redoutent les châtiments émanant d'une justice surhumaine.

Les uns, soumis à l'influence musulmane, reçoivent des marabouts une très rudimentaire éducation religieuse. Les autres ne pratiquent aucun culte bien défini, chaque individu adoptant les croyances de ses ancêtres sans que nul ne soit tenu d'en manifester l'expression. La dogmatique de ces races est très simple et peut être résumée par une formule analogue à la devise de l'Abbaye de Thélem : « Agis et pense comme il te convient... à condition toutefois que tes actions ne déchaînent pas les colères supérieures sur tes semblables. »

Les uns et les autres entretiennent des relations constantes avec les âmes désincarnées : ils sont donc spirites.

Il est vrai que pour certaines races le spiritisme se

borne au culte des mânes des ancêtres. Mais, dans ce cas, la vénération des morts prend les proportions d'une véritable religion d'état, rigoureuse et même intransigeante. Toute omission, toute négligence dans l'accomplissement des rites traditionnels, sont considérées comme des sacrilèges susceptibles d'attirer de terribles représailles sur tous les habitants du village.

Avant la mainmise, par les Européens, sur la majeure partie des terrains aurifères du Bouré, les indigènes exploitaient eux-mêmes leurs mines.

A cet effet, tous les membres d'une même famille, et quelquefois tous les hommes d'une même région, se réunissaient pour le travail, et se partageaient équitablement les bénéfices réalisés. Une fois au moins par semaine, les associés se rendaient en pompeuse procession au lieu sacré habité par les âmes des ancêtres. C'est habituellement un petit bois planté d'arbres touffus, dont les Esprits aiment la frondaison toujours verte.

Là, on mettait tout en œuvre pour obtenir des défunts une intervention favorable au succès de l'entreprise : sacrifices, invocations, danses sacrées. Puis on se rendait au terrain d'exploitation avec l'assurance d'une complète réussite.

Les noirs du Bouré ne se sont pas affranchis de ces obligations. Ils vont encore au lieu sacré, principalement quand ils doivent inaugurer une nouvelle mine pour leur propre compte. Ils sont convaincus qu'une infraction aux rites traditionnels provoquerait une catastrophe, un éboulement par exemple, qui ensevelirait à tout jamais les coupables. Lorsqu'un semblable accident se produit et qu'il peut être attribué à la colère des esprits, les ouvriers indemnes, loin de porter secours aux sinistrés, s'empressent de boucher le trou fatal et de sceller une inviolable dalle à la surface du sol. La mine ne doit plus être rouverte qu'après sept ans révolus... Ce laps de temps écoulé, les mineurs descellent la pierre, reprennent leurs travaux interrompus et constatent que les mânes sont apaisées puisqu'elles ont rempli de pépites et de paillettes d'or les ossements désséchés des victimes.

Pour la plupart des Africains la mort est un simple changement d'état. Les esprits libérés errent dans les espaces voisins des lieux qu'ils ont habités pendant leur séjour terrestre. Ils continuent à prendre part à l'existence de leurs familles, mais ils ont acquis le pouvoir de diriger les événements, car, disent les noirs, ils « connaissent des choses que nous ne pouvons concevoir ».

Aussi est-il prudent de se concilier leurs bonnes grâces. C'est dans ce but que dans bien des provinces les indigènes sacrifient avant chaque repas une partie de leurs aliments et principalement de leur boisson, faisant ainsi de véritables libations.

J'ai vu un cultivateur du Cayor jeter dans la direction des quatre points cardinaux des poignées du mil dont il devait ensemencer son lougan.

Il accompagnait chacun de ses gestes de phrases dont je lui demandai le sens.

— Une pour mon grand-père, traduisit-il, une pour mon père, une pour mon petit frère et une pour les morts que je ne connais pas. Sans cela mon champ ne produirait rien ou serait ravagé par les sauterelles.

On pourrait objecter que le culte des morts n'est pas spécial au spiritisme et que nous nous efforçons aussi d'honorer la mémoire des chers disparus. Cette remarque spécieuse est facile à réfuter : Ici les prières récitées par les croyants sur la tombe des défunts ne doivent être profitables qu'aux défunts eux-mêmes. Là-bas, au contraire, en Afrique, les invocations et les sacrifices ont pour objet d'engager les esprits à combler les vivants de faveurs toutes matérielles.

Les noirs ont d'ailleurs d'autres moyens d'entrer en relation avec le monde invisible.

Tel homme qui n'est ni sorcier, ni griot, se dit possédé par l'âme désincarnée d'un chef ou d'un personnage important décédé depuis longtemps. On va le consulter : il se fait « saisir » par l'esprit, c'est-à-dire qu'il se met en état de trance, n'emploie ni philtres ni gris-gris et se contente de parler sous la dictée de son guide spirituel. C'est un médium.

Tel autre prétend qu'il a le pouvoir de faire sortir d'un corps vivant l'âme qui l'habite et de la remplacer par celle, plus puissante et plus épurée en quelque sorte, d'un ancêtre célèbre par sa valeur et ses vertus. C'est un magnétiseur.

Les noirs ne font aucune différence entre les forces mal-connues mais naturelles que nous appelons « psychiques » et celles qui échappent à notre entendement et auxquelles on pourrait adjoindre l'épithète de « mystiques ». Les médiums, les lecteurs de pensées, les hypnotiseurs sont tous classés dans la même catégorie. Ce sont des hommes privilégiés, « saisis par les esprits ».

Ils sont en tout point comparables à nos sorciers modernes, aussi bien par leurs moyens d'action que par les résultats qu'ils obtiennent.

***

Cette comparaison sera facilitée par une revue rapide des méthodes employées par les « psychiques » africains.

Hypnotisme et magnétisme. — Les nombreuses races peuplant la région comprise entre le Sénégal et le Niger connaissent presque toutes l'hypnotisme, mais

les Toucouleurs principalement sont passés maîtres dans l'art d'endormir. Leurs procédés sont très simples et analogues à ceux de nos professionnels européens.

Il s'assurent d'abord du consentement de leur sujet.

— Tu veux être guéri, lui disent-ils, est-ce ton corps qui souffre ?

— Oui, répond le client, je souffre dans telle partie.

— Alors je dois séparer ton corps de ton esprit. Le veux-tu ?

— Oui, pourvu que mon âme puisse réintégrer son enveloppe après l'opération.

Ces demandes, faites sur un ton doctoral, ont pour premier effet de placer le patient sous l'influence de l'endormeur. Pour obtenir le sommeil, ce dernier place ses pouces derrière les oreilles du sujet, le regarde fixement dans les yeux et murmure des invocations.

Certains hypnotiseurs font des passes magnétiques et procèdent par suggestion. J'ai assisté à une séance de guérison parfaitement conduite.

— Qu'as-tu vu pendant ton sommeil ? demanda le médecin improvisé à son malade, après l'avoir réveillé.

— Mon esprit a rencontré celui d'Osmane Taraore. Il m'a dit que tu pourrais me guérir.

— Tu es guéri, répondit simplement le thaumaturge.

Les marabouts ont trouvé dans le Coran des textes relatifs au sommeil provoqué. Ils ont la spécialité de traiter les blessures, les morsures de serpents, les brûlures et les piqûres d'insectes venimeux.

Ils invoquent d'abord l'esprit d'un tamsir (chef des croyants d'une province).opèrent des passes en accompagnant chacune d'elles de la récitation d'un verset du Livre, endorment le blessé et projettent de la salive sur la partie malade. Ils n'obtiennent évidemment pas une cicatrisation immédiate, mais le patient se déclare satisfait quand ses souffrances sont atténuées.

Clairvoyance. — Lecture de pensées. — Les devins se font fort de retrouver les hommes et les objets disparus, d'indiquer la retraite des voleurs et de faire la reconstitution des crimes. Aussi sont-ils redoutés des indigènes et surtout de ceux qui n'ont pas la conscience tranquille.

Le consultant n'a pas même à formuler l'objet de sa requête.

— Assieds-toi auprès de ce tas de sable et « crache ta pensée », commande le devin.

L'homme s'asseoit et salive ainsi qu'il lui a été ordonné.

Le voyant se recueille, dessine des signes cabbalistiques sur le sable humecté et finit par déclarer :

— Tu viens me demander de te faire retrouver trois chèvres qui te furent dérobées. Le voleur est en dehors de mon « cercle », je ne puis t'aider à le découvrir.

Ou bien :

— Ce voleur est dans ma pensée. C'est X...; il se cache dans tel village après avoir vendu les chèvres.

Dans ses *Esquisses sénégalaises* (1), le P. Boilat raconte qu'il alla trouver un jour un marabout de race mandingue, avec l'intention formelle de le convaincre de supercherie. Il était accompagné de plusieurs missionnaires qui devaient être témoins de la défaite du devin.

Le marabout était assis à terre, ayant devant lui un tas de sable. Sans s'étonner du nombre et de la qualité de ses visiteurs, il les pria de faire mentalement leurs questions et de les « cracher » sur le sable.

— J'ai beau chercher, dit-il au P. Boilat qui avait posé la première question « mentale », je ne trouve rien. Il faut donc que tu n'aies pensé à rien...

C'était vrai. Pour continuer son enquête, le missionnaire recommença son expérience, mais en arrêtant son esprit sur un objet déterminé.

— Tu recevras dans quinze jours le papier que tu attends de ton pays, vaticina le marabout

Et la prédiction se réalisa ainsi que celles qu'il fit aux autres prêtres désireux de mettre sa science à l'épreuve.

Les Mandingues sont les bohémiens du Sénégal et de la Haute Guinée. Ils vont de porte en porte et offrent leurs services spéciaux en échange de rémunérations parfois importantes. Ils font leurs prédictions par le moyen de la vision dans le cristal. Pour cela, ils emplissent d'eau limpide une calebasse qu'ils considèrent longuement et au dessus de laquelle ils font des passes. On en trouve même qui vendent de l'eau magnétisée destinée à guérir les maladies de la peau et à lotionner les terribles plaies produites par le ver de Guinée.

Médiums proprement dits. — Les individus abandonnant momentanément leur personnalité pour prendre celle d'un autre homme sont très nombreux dans toute l'Afrique intertropicale. On peut les classer en deux catégories : ceux qui ne sont sujets qu'à des crises

(1) *Esquisses sénégalaises,* par le R. P. Boilat. — Paris, 1853.

passagères et accidentelles et ceux qui peuvent se mettre spontanément en état de trance.

Les premiers semblent souffrir horriblement pendant la première phase de leur accès. Ils tombent, poussent des cris perçants et se débattent jusqu'à ce que leurs forces les abandonnent. Transportés dans une case et étendus sur une natte, ils se calment progressivement. C'est alors qu'ils commencent à prononcer des discours et à débiter des prophéties, quelquefois dans une langue qui n'est pas la leur. Les indigènes se gardent bien de les interroger, car ces étranges malades ne présagent que des malheurs.

Quant aux médiums de la deuxième catégorie, leurs trances sont beaucoup plus calmes. Ils les exploitent d'ailleurs et font une concurrence sérieuse aux sorciers et aux marabouts.....

La fréquence des cas a contraint les médecins coloniaux à y prêter quelque attention. Leur diagnostic est invariable : « C'est, disent-ils, un accès d'épilepsie causé par l'alcoolisme et par la dégénérescence de la race ». Si on leur fait observer que le sujet ne boit pas et qu'il est d'une constitution très robuste, ils répondent en haussant les épaules...

Les missionnaires qui résident dans nos colonies pendant des périodes de vingt années, qui connaissent admirablement les indigènes et qui parlent couramment tous les dialectes, sont beaucoup moins affirmatifs. Voici ce qu'écrivait à ce sujet le P. Boilat dans les *Esquisses Sénégalaises* : « Pendant six ans j'ai prêché l'Evangile à ces peuples, intimement persuadé qu'il n'y avait que mensonge et supercherie de la part des marabouts, des devins et des sorciers... L'expérience m'a montré depuis que je devais signaler tous ces usages comme diaboliques et n'en pas nier la véracité. D'autres missionnaires en ont été témoins comme moi..... »

Il conclut de la manière suivante :

« A mesure que la foi s'étend dans l'Univers, la puissance des démons diminue et leur prodiges deviennent plus rares. Mais dans les parages qui n'ont pas encore été éclairés, ils me paraissent avoir encore beaucoup de puissance. »

(*A suivre.*) André Nervin.

Pour répondre au désir exprimé par un certain nombre de nos abonnés, nous avons l'honneur de faire connaître que les lettres destinées à Mme Gaston Mery, directrice de « l'Echo du Merveilleux », peuvent lui être directement adressées soit à l'Administration, 19, rue Monsieur-le-Prince, soit à son adresse particulière, 6, avenue Gambetta, à Clichy (Seine).

Mélanie de La Salette

et son secret

Je suis catholique, j'appartiens à une très ancienne famille catholique. J'ai conservé à toutes les époques de ma vie un grand respect pour les traditions et les mystères de la religion catholique, mais je ne suis en rien un fanatique. J'ai de l'affection et une haute estime pour des hommes qui appartiennent à d'autres cultes. La religion parfaite est résumée pour moi dans ces lignes du P. Lacordaire :

« Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour qui mesurent l'élévation de l'âme, — c'est la bonté. »

D'autres, qui ne sont pas des cléricaux, l'ont dit comme lui et avant lui.

George Sand : « Plus j'avance en âge, plus je me prosterne devant la bonté, parce que je vois que c'est le bienfait dont Dieu nous est le plus avare ».

Et enfin Wyclef lui-même :

« Chaque endroit de la Sainte Ecriture, les clairs comme les obscurs, enseignent la douceur et la charité, c'est pourquoi celui qui pratique la douceur et la charité a la vraie intelligence et toute la perfection de la Sainte Ecriture. »

En ce qui concerne La Salette, j'avais plutôt des préventions contre le fait de l'apparition qu'une opinion favorable à ce récit merveilleux.

J'avais entendu soutenir que l'apparition était le fait d'une dévote hallucinée, que les deux enfants étaient indignes de toute confiance et avaient tous deux mal tourné.

Quoique ayant habité Grenoble et fait à La Grande Chartreuse plusieurs séjours, je n'avais jamais fait le voyage de La Salette, tandis que j'avais fait à trois reprises celui de Lourdes, où j'avais subi le charme de ce site délicieux ainsi que de la lecture du livre si attrayant et si vivant d'Henri Lasserre.

Je n'avais donc aucun parti pris, aucun entraînement, aucune conviction préconçue lorsque, à la fin de l'année 1893, je vis entrer dans mon cabinet Mélanie Calvat, bergère de La Salette. Elle m'était présentée par un homme qui vit encore aujourd'hui, M. A. Schmid, croyant dévoué de La Salette. Il habite à Paris, 5, place d'Italie.

Mélanie, née le 7 novembre 1831, était devenue une vieille femme. Elle avait à soutenir un procès contre deux ecclésiastiques du diocèse d'Autun, elle avait perdu ce procès en première instance par jugement du tribunal de Chalon-sur-Saône. Et je pouvais dire avec une certitude absolue dans ma plaidoirie :

« Nos adversaires au procès sont plus apparents que réels.

« Notre adversaire au procès est un personnage beaucoup plus puissant, Mgr l'évêque d'Autun. Ils se font les instruments dociles de la volonté impérieuse, passionnée de l'évêque d'Autun qui continue sous leur nom une lutte commencée il y a quinze ans. »

Un prêtre du diocèse d'Autun, dévôt de La Salette, l'abbé Roujon, propriétaire personnel d'une chapelle dite de la Citadelle à Chalon-sur-Saône et d'une somme d'argent nécessaire pour son entretien et pour y assurer le service du culte avait fait donation entre vifs à Mélanie, par acte notarié du 24 août 1878, de cet immeuble ainsi qne des fonds lui appartenant ou recueillis par lui.

Mélanie était assignée en annulation de cet acte, annulation que l'évêque d'Autun avait voulu imposer à l'abbé Roujon de son vivant ; celui-ci s'y était refusé énergiquement jusqu'à la fin de sa vie. Il écrivait encore à son évêque, *le 13 janvier 1891* :

« C'est avec confiance que j'espère encore, que j'espère toujours parce que *Potestas est in edificationem et non in destructionem* ».

Il mourait, sans avoir cédé, quelques semaines plus tard, *le 5 avril 1891*.

Mon intention n'est pas de revenir sur les douloureux incidents de ce procès. Je ne veux en retenir que deux faits à l'honneur de la pauvre Mélanie.

Ce n'était pas une révoltée, car dans une lettre adressée à l'évêque, elle lui écrivait le 21 juin 1893 :

« Si vous voulez bien vous-même m'indiquer les noms des prêtres qui auraient votre agrément, je vous en serai reconnaissante. »

Pendant toute la durée de ce procès, la chapelle fut mise en interdit, et il fut défendu à tous les prêtres du diocèse d'Autun d'administrer les sacrements à la pauvre Mélanie. Pour se confesser et pour communier, elle devait se rendre à pied dans la paroisse la plus voisine du diocèse de Dijon.

Au cours des débats, il fut allégué qu'elle était excommuniée. Mélanie était retournée à Galatina, dans le royaume de Naples. Je reçus deux documents décisifs.

Une dépêche de son curé ainsi conçue :

« *Réfutez calomnie. Mélanie Calvat n'a jamais été excommuniée, a toujours fréquenté et fréquente les sacrements.*

« L'ARCHIPRÊTRE ROSARIO SICILIANO,
« *curato di Galatina* »

et une attestation solennelle de son évêque, Mgr Zola, évêque de Lecce :

« Sauveur-Louis, des comtes Zola, de l'ordre apostolique des chanoines réguliers de Latran, docteur en théologie.

« Par la grâce de Dieu et du Saint-Siège, évêque de Lecce.

« Nous attestons ici formellement que sœur Marie de la Croix, née Mélanie Calvat, n'a jamais été excommuniée. Il lui a été fait en France des menaces d'excommunication, mais nous sommes certains que ces menaces n'ont jamais été réalisées.

« Nous attestons encore que la susdite n'a jamais été privée des sacrements en Italie.

« Et pour la vérité nous délivrons le présent témoignage, signé de notre main et muni de notre sceau.

« Lecce, de notre palais épiscopal, ce 28 mai 1895.

« SAUVEUR-LOUIS,
« *évêque de Lecce.* »

La pauvre Mélanie n'en perdit pas moins son procès. La Cour décida, comme l'avait fait le tribunal, que « Mélanie Calvat n'agissait pas pour son compte personnel, mais pour celui de l'ordre de la Mère de Dieu, pour les Apôtres des Derniers temps, que l'acquisition de la chapelle et de l'habitation contiguë avait été faite dans le but de réunir les Apôtres des Derniers temps encore dispersés et attendant avec impatience l'heure précise de se réunir, que la mission des Apôtres des Derniers temps devait être de vivre de l'esprit des premiers apôtres, de faire revivre la foi et de prêcher l'Evangile à tous les peuples.

« Que cet ordre n'avait aucune existence légale, qu'il ne pouvait donc recevoir une libéralité soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tiers. »

La donation, régulière en la forme, enregistrée et transcrite, fut annulée comme entachée d'une nullité d'ordre public.

Laissons ce triste procès dont le récit n'est pas le but de cet écrit.

Mélanie mourut dans la nuit du 14 au 15 décembre 1904, à Altamura (Italie).

Je touche à la fin de ma vie et je tiens avant de mourir à rendre publiquement honneur à la sainteté et à l'absolue sincérité de cette humble fille et à attirer l'attention sur la réalisation, vraiment saisissante, de toutes ses prédictions.

Je le fais sans revenir davantage sur ce procès qui causa en France et dans le monde entier une profonde impression. Je n'en veux d'autre preuve que la conclusion de l'article que lui consacra M. Gaston Mery, sous le titre : *La Bergère et le Prélat*.

« La bergère de la Salette, la petite bergère à qui la Vierge apparut un jour, plaidant contre un des princes de l'Eglise, c'était bien là un spectacle réservé à

notre fin de siècle. A ce seul titre, il méritait sans doute d'être signalé. « Gaston Mery. »

M. Gaston Mery qui n'avait sans doute jamais vu Mélanie et qui ne la connaissait pas, trouvait dans la générosité de son cœur l'inspiration de lui témoigner sa sympathie alors qu'elle était décriée, abandonnée, persécutée par ceux qui auraient dû être ses premiers défenseurs.

II

Laissons donc de côté ce triste procès.

Bornons-nous à rechercher ce qui présente de l'intérêt pour la solution d'une énigme mystérieuse, pour les catholiques comme pour ceux qui ne le sont pas.

Qu'a dit Mélanie Calvat? Dans quelles conditions a-t-elle affirmé les révélations de son secret?

Quelle est la part de ces révélations qu'ont confirmée les événements postérieurs?

Elle a subi les plus dures, les plus pénibles contradictions. Elle a été diffamée, calomniée. Le procès de Dijon en a donné la preuve.

Simple, modeste, étrangère à toute politique, elle a été la victime de la politique. Sa vie, en effet, s'est trouvée placée entre deux affirmations touchant à la politique. Elle les a formulées sans les comprendre et sans y attacher d'importance.

L'apparition a eu lieu le 19 septembre 1846, Louis-Philippe régnait, près de deux ans avant la révolution de 1848. Mélanie Calvat était une petite fille de quinze ans, en service chez un fermier, sans instruction ni éducation. Son travail consistait à garder et à surveiller quatre vaches dans la montagne.

Or, le secret qu'elle révéla lorsqu'elle en reçut l'ordre contenait ce passage :

L'apparition lui aurait dit en septembre 1846 :

« Que le Vicaire de mon fils, le Souverain Pontife Pie IX ne sorte plus de Rome après l'année 1859. Qu'il se méfie de Napoléon : son cœur est double, et quand il voudra être à la fois Pape et Empereur, bientôt D.eu se retirera de lui ; il est cet aigle qui, voulant toujours s'élever, tombera sur l'épée dont il voulait se servir pour obliger les peuples à se faire élever. »

En septembre 1846, la monarchie philippiste, disposant d'une forte majorité dans les deux Chambres, paraissait inébranlable. Si le nom de Napoléon restait populaire, il n'était représenté que par un prince presque inconnu, qui avait échoué dans les deux tentatives de Strasbourg et de Boulogne. Rien n'annonçait son élection comme député, ni les suffrages qui devaient lui confier le pouvoir exécutif de la République, ni surtout le plébisciste qui devait rétablir l'Empire.

Comment cette bergère de la montagne pouvait-elle connaître même de nom ce Napoléon et ses futures destinées. Elle n'annonçait pas seulement des faits, mais des dates. Celle de 1859 — date de la guerre d'Italie qui prépara la ruine du pouvoir temporel. A partir de cette date elle avait mission d'interdire au Pape Pie IX de quitter la ville de Rome.

Elle caractérisait la politique italienne de Napoléon III : *Son cœur est double*, disait-elle.

Faisant l'allusion la plus claire au concile du Vatican, elle ajoutait :

« *Il voudra être à la fois Pape et Empereur.* »

Alors, disait-elle : « *Dieu se retirera de lui. Il est cet aigle qui, voulant toujours s'élever, tombera sur l'épée dont il voulait se servir pour obliger les peuples à se faire élever* ».

Prédiction que la guerre de 1870 et Sedan n'ont que trop réalisée.

Les politiques les plus avisés, les diplomates le plus au courant des événements européens, des chances bonnes et mauvaises de l'avenir, pouvaient-ils, le 19 septembre 1846, tenir, même à titre d'hypothèses hasardées et incertaines, un pareil langage.

Et c'était une bergère illettrée, gardant quatre vaches dans une région reculée des Alpes dauphinoises, qui annonçait ces désastres. Napoléon n'étant qu'un exilé, rien ne faisant prévoir la guerre d'Italie, le concile du Vatican, la politique tortueuse de Napoléon III, suivie de sa chute dans une guerre malheureuse qui devait lui faire perdre sa couronne, et livrer la France à l'invasion. A plus forte raison, la date précise de 1859 ne pouvait venir à l'esprit de personne. Par quel miracle de prévoyance, par quelle vue merveilleuse de l'avenir, cette petite bergère ignorante pouvait-elle tenir un pareil langage ?

Paroles rédigées après coup, dira-t-on, d'après l'évènement.

Là encore, la réponse est péremptoire.

Ce qui s'est passé a eu de nombreux témoins.

L'apparition avait eu lieu le 19 septembre. Mélanie resta simple bergère dans la montagne jusqu'à la Toussaint. Elle fut mise alors en pension dans son pays, chez les religieuses de la Providence, à Corps, où elle reçut l'instruction qui lui manquait.

Pendant ce temps, l'évêque de Grenoble procédait aux enquêtes ecclésiastiques.

Mélanie fut appelée à l'évêché de Grenoble, et invitée à écrire en présence de deux témoins : M. Dausse, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et M. Taxis, chanoine de la cathédrale, le texte de son secret et de le mettre sous enveloppe cachetée. Elle remplit trois grandes pages d'un seul trait, sans rien dire, sans rien demander. L'écrit fut mis sous

une enveloppe cachetée, que deux émissaires bien choisis portèrent à Rome entre les mains du pape Pie IX. Celui-ci, affirme-t-on, en éprouva une vive émotion.

« Pauvre France ! s'écria-t-il. Et cependant elle n'est pas seule coupable. »

Alors, mais seulement alors, l'évêque de Grenoble rendit le 19 septembre 1851 son jugement doctrinal qui ne fut promulgué par la lecture dans toutes les paroisses du diocèse que les 10 et 16 novembre 1851 ; jugement dont deux articles surtout doivent retenir l'attention :

Article 1er. Nous jugeons que l'apparition de la Sainte Vierge à deux bergers, le 19 septembre 1846, sur une montagne de la chaîne des Alpes, située dans la paroisse de La Salette, de l'archiprêtré de Corps, porte en elle-même tous les caractères de la vérité et que les fidèles sont fondés à la croire indubitable et certaine. L'article 3 autorisait le culte de Notre-Dame de La Salette, et l'article 5 ajoutait :

« Nous défendons expressément aux fidèles et aux prêtres de notre diocèse de jamais s'élever publiquement, de vive voix ou par écrit, contre le fait que nous proclamons aujourd'hui et qui, dès lors, exige le respect de tous ».

Que l'on prenne, si l'on veut, cette date de 1851. Napoléon était prince président. Mais le coup d'Etat du 2 décembre n'avait pas encore eu lieu. Il avait rétabli le pouvoir temporel et il ne paraissait pas alors disposé à l'abandonner. Il était soutenu par les évêques et le clergé, par la presse catholique et par la masse des catholiques de France. Rien ne faisait prévoir le revirement qui a amené la guerre d'Italie *en 1859*, le concile du Vatican, l'attitude prise par le gouvernement de Napoléon III, et moins encore la guerre de 1870 et ses désastreux résultats.

Evénements impossibles à prévoir et hors de la portée d'une fille simple et ignorante comme l'était Mélanie. Cette première partie du secret eut pour Mélanie des conséquences très cruelles. Il fallait ménager Napoléon III, devenu empereur des Français.

Mélanie fut envoyée dans un couvent de carmélites cloîtrées en Angleterre. Mais cette pauvre fille de la montagne ne put se résigner à ce genre de vie. Elle avait d'ailleurs une mission à remplir.

« Eh bien ! mes enfants, avait dit l'apparition, vous le ferez passer à tout mon peuple ».

Elle finit, avec l'appui du pape Pie IX, par obtenir de sortir de ce couvent devenu pour elle une prison, et elle fut dirigée à l'autre extrémité de l'Europe, sur la petite ville napolitaine de Castellamare.

(A suivre) ROBINET DE CLÉRY.

Nouvelles Expériences
Psychiques
(Suite).

Chez moi, les expériences psychiques dont j'ai parlé dans les nos des 15 juin 1908; 1er août et 19 décembre 1909, 15 janvier 1910 de l'*Echo du Merveilleux* se poursuivent donnant des résultats de plus en plus intéressants.

Outre le petit groupe habituel, qui compte maintenant régulièrement parmi ses membres M. de Vesme, diverses personnes sont venues assister à l'une de ces soirées : MM. Archat et Warcollier (de la Société Universelle d'Etudes Psychiques), M. Phaneg, l'occultiste bien connu, M. Leclerc, l'éditeur de l'*Echo du Merveilleux*, le baron de C..., etc.

Comme beaucoup de phénomènes : coups frappés violemment dans la table, la desserte et le cabinet; résonnance à distance des cordes de la cithare, apport de celle-ci sur la table, se renouvellent à chaque séance, je résumerai l'ensemble des séances obtenues jusqu'à ce jour, ne donnant de celles-ci que les faits nouveaux et intéressants.

***

Séance du 22 décembre 1908. — Deux assiettes contenant chacune un pain de terre-glaise du poids de 1 kilogramme, sont déposées (dans l'espoir d'obtenir des empreintes) l'une dans le cabinet, l'autre en dehors, sur la tablette principale de la desserte. A un moment de la séance, nous voyons tous l'assiette qui a été déposée dans le cabinet passer à 60 centimètres au-dessus de la tête de l'un des médiums, se *retourner*, et venir tomber sur la table, la terre en dessous, pour amortir le choc et éviter de casser l'assiette. (L'intelligence de la Force !)

La seconde assiette placée sur la desserte lévite aux yeux de M. de Vesme; puis des boulettes prises dans la terre glaise nous sont jetées.

A la fin de la séance, nous trouvâmes la table couverte de violettes. Je puis assurer qu'il n'y en avait pas chez moi; mais, comme le contrôle manque pour cet apport, je signale le fait simplement.

Sur les rideaux du cabinet, des lueurs passent. D'abord fugitives, elles finissent par demeurer visibles pour tout le monde, pendant près d'une minute, et voltigent comme un papillon.

Probablement, ces lueurs sont dues à la présence du nouveau médium, Mme Feignez.

A cette séance, la desserte a été déplacée en avant d'au moins 25 centimètres.

Nous n'avons cessé de faire la chaîne.

Séance du 24 décembre. — Elle eut lieu dans mon bureau ; par conséquent, changement de lumière et d'orientation. Le cabinet fut disposé dans un angle entre la fenêtre et la cheminée.

Dès le début de la séance, un cadre et un petit chien en plomb, puis des fleurs artificielles qui se trouvaient sur la cheminée, contre laquelle j'étais assise, tombent sur la table.

Au premier coup de minuit, la cithare est apportée à son tour, puis un soulier (le soulier de Noël, déposé par nous dans le cabinet). Soudain, nous entendons résonner au-dessus de la tête de M. N... le tambourin qui a été déposé à terre dans le cabinet.

Après avoir été agité violemment à plusieurs reprises, il est apporté sur la tête de M. N..., qui en reste coiffé ; mais bientôt il est repris ; moi, sa voisine, je le vois s'enlever d'un côté, puis brusquement quitter la tête de M. N... pour aller tomber derrière Mme Feignez.

Le rideau s'avance vers moi, et je sens cinq doigts s'imprimer sur mon épaule, puis une main me caresse le bras à trois reprises.

La légère sonnette, déposée dans le cabinet, s'élève dans les airs, où elle tinte joyeusement. Tour à tour, elle imite la sonnerie liturgique de l'Elévation, et le son des cloches ; elle est déposée sur la table, à l'extrémité de mes doigts, puis elle s'élève de nouveau vers le plafond.

Mais le phénomène le plus marquant obtenu ce soir-là est celui-ci : Tous les objets garnissant la chenée voisine du cabinet, et contre laquelle j'étais assise, ont été bouleversés. La pendule qui occupe le milieu de la tablette a été traînée avec le dessus de cheminée, jusqu'à l'extrême limite du côté du cabinet. Elle n'était pas à un demi centimètre du vide ! *et n'était pas arrêtée.* Les deux vases qui se trouvaient aux extrémités ont été réunis dans le milieu, en place de la pendule !

A cette soirée, la lumière était suffisante pour mettre chacun des assistants dans l'impossibilité d'opérer lui-même ce bouleversement.

L'Entité, ce soir de réveillon, donne comme nom *Rabelais.*

Toujours les noms du moment : *Chauchard ! Ferrer ! Rabelais !*

* * *

Séance du 10 janvier. — Elle a lieu dans ma salle à manger, et M. Charles Cesbron a consenti à jouer du violoncelle pendant le cours des expériences. — Résonnance de la cithare, apports sur la table de cet instrument, de l'assiette de terre glaise, et d'une cuillère à thé.

Des lueurs très brillantes passent sur les rideaux du cabinet ; elles disparaissent, reparaissent, se promènent.

MM. N... et de Vesme sont touchés au travers du rideau par une main.

Le tambourin s'agite fortement.

L'Entité le frappe d'abord contre le parquet, le mur et la desserte, puis contre le dos de M. N... Elle finit par le déposer sur la desserte, derrière la tête de M. X..., *sous les yeux* de M. de Vesme.

Mme Feignez s'endort : les lueurs réapparaissent sur le rideau ; l'une d'entre elles s'élance comme un éclair et vient, sous la forme vague d'une main et d'un bras, frapper fortement M. de Vesme sur la tête. Chacun *voit* la lueur et *entend* le coup.

Les lueurs grandissent, s'élargissent ; on dirait d'un mouchoir déployé et lumineux. Cette sorte de voile se promène à droite, à gauche, sur les rideaux, puis, brusquement, tombe sur la tête de M. N... Il lui recouvre tout le visage qu'il éclaire ; mais au travers, on distingue parfaitement les traits. Ce voile est retiré et se promène à nouveau sur les rideaux du cabinet. Il disparaît et reparaît plusieurs fois.

Avant de terminer la séance, j'interroge l'Entité :

— Nous allons tirer les rois, tout à l'heure ; pouvez-vous nous désigner les parts ?

— Non.

— Alors, pouvez-vous nous désigner les rois ?

Après hésitation : — Oui.

Nous nous numérotons, et nous demandons à l'Entité de nous indiquer par coups frappés les deux rois (car il y a deux galettes).

C'est M. Charles Cesbron qui est désigné.

— *Grand artiste*, ajoute l'*Esprit du Coin* (?).

Nous recommençons. Cette fois, c'est M. de Vesme.

— Alors, ce sont ces deux messieurs qui auront la fève ?

— Non !

— Ce n'est pas eux ? répétons-nous étonnés.

— Non ! !

— Alors ?

Très adroitement l'*Esprit du Coin* (?) qui ne tient pas à passer pour voyant, répond :

— *Rois de mon choix* !

MM. Charles Cesbron et de Vesme remercient, flattés.

Sur le pain de terre glaise qui a été apporté sur la table par la Force, nous trouvons ce mot tracé :

AMI

Les lettres ont 4 cent. 1/2 de hauteur et le mot 10 centimètres de long.

***

Séance du 26 janvier. — Elle n'offrait aucun phénomène nouveau. Un journal illustré avait envoyé deux photographes dans l'intention de photographier les commencements de matérialisations, mais dès le début de la séance, la Force leur fut hostile, et ne donna des phénomènes précis que lorsqu'ils eurent obéi à cet ordre; frappé violemment : *Photographes, asseyez-vous !*

***

A la séance du 14 février, nous sommes entrés dans un ordre nouveau de phénomènes différents obtenus dans des conditions nouvelles de lumière. J'en garde le récit pour un prochain aaticle.

Mme Louis Maurecy.

Glanes du Merveilleux

« Un chevalier revêtu d'un bel uniforme, un groupe d'oies, la Mort tenant une baguette de tambour, une chaise cassée, un enfant malheureux. »

Quel est cet assemblage de choses étranges allez-vous dire et pourquoi faire cette singulière énumération ?

La réunion de tout cela présente un sens profondément et même tristement symbolique. C'est sous ces espèces dont la bizarrerie peut à bon droit surprendre, que Moore, le vieux prophète Moore, dont les oracles sont célèbres dans le monde entier, a vu, sur le déciin de l'an 1909, l'avenir du mois de janvier 1910. Elle n'était vraiment pas gaie l'interprétation qu'il donnait à sa vision. Ecoutez plutôt :

« Dès le commencement de l'année des bruits fâcheux se répandront concernant la santé de deux grands personnages. La Mort est le symbole d'un effrayant désastre qui causera une grande consternation dans le monde. Nous aurons ensuite connaissance de la faillite d'une banque considérable qui entraînera à sa suite beaucoup de maisons moindres et ruinera beaucoup de gens. »

Sur la santé de quels grands personnages des bruits fâcheux ont-ils pu se répandre ? Je ne l'ai pas présent à la mémoire. Journellement des banquiers font faillite et ruinent les gens : donc la chose a parfaitement pu se produire en janvier sans que j'en aie connaissance. Mais le désastre effrayant, nous en avons souffert, nous en souffrons même encore : La Seine ne veut pas se décider à mettre un frein à ses débordements et réprimer la fureur de ses flots. Que de ruines constatées, que de détresses inconnues !

Le vieux prophète Moore n'avait vu que trop juste.

***

Je l'avoue, je ne suis pas curieux de l'avenir. J'aime mieux vivre dans l'incertitude et par conséquent l'espérance. Je suis donc fermement décidé, si prenant place à un banquet parmi les convives duquel se trouverait un assistant, quel qu'il soit, disposé à prédire l'avenir, à lui demander de rester muet sur mon propre compte. Je ne nierai pas la puérilité de ce sentiment, mais que voulez-vous, j'ai souvenance de de la fameuse prophétie de Cazotte, réalisée combien lugubrement dans son intégralité, et la revue italienne l'*Ultra*, qui affirme hautement la valeur de ses correspondants, nous conte une angoissante histoire :

A Saint-Pétersbourg, cinq jeunes gens avaient été priés à un dîner des plus élégants. Du meilleur monde, d'une enviable situation de fortune, très appréciés et très fêtés partout, ils aimaient la vie et s'entendaient d'une manière raffinée à en savourer tous les plaisirs. L'un d'eux en lequel jusqu'alors rien n'avait pu faire pressentir cette faculté, leur dit tout à coup qu'il avait le don de lire dans l'avenir. Ils se récrièrent un peu surpris et même joyeusement incrédules. « Vous avez tort, continua-t-il : avant trois ans, aucun de nous cinq ne sera plus en vie. Je donnerai moi-même l'exemple et vous me suivrez tous au tombeau dans l'ordre où je vais vous nommer. » Confiants dans leur belle jeunesse et leur santé parfaite, ils commencèrent par se gausser de cet oracle, et traitèrent leur ami de mauvais plaisant et de prophète .... pas pour rire. Mais trois mois après, celui-ci, comme il l'avait annoncé, rendit inopinément le dernier soupir. Les autres de la manière qu'il leur avait indiquée le suivirent tour à tour au tombeau, tous à la fleur de l'âge, sans que rien pût faire croire à l'imminence de leur décès et sans que celui-ci ait une cause tragique.

Décidément, je n'aurai jamais le courage de me laisser annoncer le sort qui m'est réservé, si le repas auquel j'assiste mérite d'être savouré, si les vins servis sont louables et si les gens qui m'entourent sont aimables et pleins d'esprit.

***

Un des plus distingués parmi les officiers de l'ar-

mée des Indes, le colonel F. R. Begbie, a fait à notre excellent confrère le *Light*, dans son numéro du 8 janvier dernier, le récit de phénomènes de dématérialisation observés par lui, dans un cercle absolument privé et qui se seraient produits avec le concours d'un médium nullement professionnel. Celui-ci aurait été contrôlé par l'esprit d'une jeune Polynésienne qui déclare se nommer Süsü et se proclame friande de dragées au chocolat. (Je connais pas mal de Parisiennes dignes à ce point de vue d'être Polynésiennes.)

Dans une boîte soigneusement close, pliée dans du papier et entourée d'une ficelle dont les bouts reçurent des cachets de cire, le colonel enferma une demi-livre de ces dragées et une lettre par laquelle, à l'insu de l'assistance, il demandait à Süsü de lui réserver un bonbon. Lorsque le petit paquet eut été placé sur un table et environné de cartes postales dont chacune portait la signature d'un assistant, l'obscurité fut faite. Au bout d'un peu de temps, on constata, la lumière ayant été rétablie, que la carte du colonel et celle d'une dame avaient disparu, et que malgré l'apparence intacte de sa fermeture la boîte était presque vide. On se rendait compte en effet en la secouant qu'un seul bonbon y paraissait encore enfermé. La chose valait la peine d'être vérifiée et la boîte ouverte, une dragée fut en effet trouvée avec la carte du colonel sur laquelle un message était écrit. La lettre supprimée fut quelques instants après invisiblement rapportée sur la table avec une note mandant à l'officier que ses anciens compagnons d'armes habitant l'au delà avaient trouvé les dragées délicieuses, qu'ils l'en remerciaient et que c'était pour se conformer à son désir qu'un seul échantillon de ces douceurs avait été laissé dans la bonbonnière.

Ces faits, rapportés par des témoins dignes, paraît-il, de toute foi, constituent également un cas très curieux d'écriture directe.

***

Je ne puis résister au désir de porter à la connaissance de nos lecteurs deux très curieux phénomènes psychiques relatés dans la Revue *le Voile d'Isis*, dont la direction garantit l'authenticité de tous les faits énoncés sous la rubrique à laquelle nous les empruntons.

« Un homme jeune encore, auteur dramatique, devient aveugle, sans que les plus célèbres oculistes parviennent à retarder seulement la catastrophe. Au bout de quelque temps, il se mit à parler de ses grands-parents, décédés, qui venaient le voir, et à dire qu'il était guéri, qu'il voyait clair et qu'il habitait telle rue, tel numéro, sous tel nom. Naturellement, on le déclara fou ou il fut enfermé comme tel, toujours aveugle dans un asile. Or, un de nos amis prit la peine de vérifier ses dires, et il se trouve qu'en effet, à l'adresse indiquée, vivait une famille du nom également indiqué, un jeune garçon, en parfaite santé et avec une excellente vue. »

« Un enfant de quinze ans se réveille, un matin du mois dernier, avec les symptômes de la rougeole, de l'appendicite, et un engorgement des glandes salivaires. Sa mère, appelle deux médecins en consultation : le lendemain l'état de la maladie empire. Dans l'après-midi, une amie vient la voir ; et la mère, sachant qu'elle connaissait un guérisseur, lui dit : « Parlez, de ma fille à M. X...! » Or l'amie ne voit pas ce monsieur, et oublie de le prévenir. Cependant, le soir de ce même jour, les symptômes des trois maladies quittent subitement l'enfant, qui ne ressent plus que de la courbature. »

Comment expliquer l'étrangeté de ces deux faits ?

***

Et la comète approche à grands pas !

Wells, dans un ouvrage sur le point de paraître et dont un de nos confrères publiait récemment un amusant extrait, nous rassure un peu sur les conséquences du prochain passage de la Nébuleuse. Nous n'en mourrons pas tous, paraît-il, mais nous en serons tous frappés. Nous dormirons, et cela du plus profond sommeil, pendant quatre heures. Cet état quasi léthargique s'emparera de nous, subitement, sans que rien puisse le faire pressentir, sans que nous ayons le loisir d'interrompre le geste par nous commencé, ou d'en arrêter les effets.

Pour arriver au même résultat, jusqu'alors, certains discours politiques nous avaient suffi.

P. S.

RECTIFICATION :

Dans l'article « Nostradamus et l'inondation de Paris », dans le n° 315, du 15 février, s'est glissée une erreur d'impression faussant le sens du quatrain analysé :

Le troisième vers du quatrain (p. 64, 2e colonne) débute par ces mots : « La cité prinse... » c'est-à-dire prise, emportée d'assaut, et non *preuse*. En écrivant ce vers, le prophète constatait le désastre, et non l'héroïsme de la malheureuse ville.

ALPESTRIS

Pour Jeanne d'Arc !

SOUSCRIPTION OUVERTE

PAR

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

POUR CONTRIBUER

A L'ÉRECTION D'UN MONUMENT DE JEANNE D'ARC

A ROUEN



Nos lecteurs et abonnés savent qu'un Comité s'est formé pour élever, à Rouen, sur la place du Vieux-Marché, un monument expiatoire à Jeanne d'Arc.

Nous empruntons les lignes suivantes à « *Jeanne d'Arc* », *organe du Comité de Réparation nationale envers Jeanne d'Arc.*

Le choix du Comité s'est arrêté sur une maquette inédite, dont l'auteur a demandé à garder encore l'anonymat. Le sujet est admirablement traité. Il répond aux désirs du jugement de réhabilitation, nous semble-t-il. Jeanne est debout sur le bûcher, dont les flammes commencent à envelopper la robe de suppliciée; le corps est dans les tortures du feu, la tête rejetée en arrière est dans la vision béatifique, ses yeux contemplent la gloire céleste, pendant qu'elle meurt en pressant la croix sur son cœur.

L'ensemble est plein de vie, inspire la pitié et la piété, et proclame la récompense éternelle assurée aux héros de la foi et du patriotisme.

Tous les Français auront à cœur de hâter l'exécution de ce monument sur l'emplacement même du bûcher de 1431, place du Vieux-Marché, à Rouen.

Les lecteurs de l'*Echo* peuvent juger de la valeur de l'œuvre par la reproduction dont nous leur offrons la primeur. Heureux d'affirmer ainsi ses sentiments d'admiration envers celle qui incarne si parfaitement le *Merveilleux* chrétien, ainsi que le disait dernièrement M. l'abbé Gaffre, l'*Echo* ouvre une souscription dans ses colonnes. (*Prière d'adreser les souscriptions à M. A. Leclerc, 19, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.*)

Le nom des souscripteurs, sauf désir contraire, sera adressé avec l'obole large ou modeste, pour être inscrit au Livre d'or des bons Français, qui ont voulu coopérer à la glorification de Jeanne d'Arc, au lieu même où la haine de la Patrie en fit une martyre.

La Direction.

TROISIÈME LISTE

DES SOUSCRIPTEURS POUR LA STATUE

DE

JEANNE D'ARC

Anonyme	10	»
M. Faletti, à Cannes	10	»
P. F.	3	»
Un abonné, au Vigeant	5	»
Un abonné de l'*Echo du Merveilleux*	100	»
Anonyme	2	»
Anonyme	»	25
Total des listes précédentes	164	50
Total à ce jour .... Fr.	294	75

La souscription sera close le 15 Mars 1910

NOTRE COURRIER

QUESTIONS ET REPONSES

Tourguéneff, dans ses Etranges histoires, *éditées par Hetzel, essaie d'expliquer par le pouvoir magnétique d'un individu le réveil qu'il fait, devant un consultant, de l'image d'un mort auquel celui-ci a dû penser fortement, après avoir bu du vin en assez grande quantité. Si cette théorie est exacte, est-ce le 1er degré d'un genre de prestiges dus à la magie noire, le 2e étant la suggestion, par un fakir ou un derviche, d'un phénomène irréel (enlèvement dans l'air d'un fakir, etc.); le 3e étant l'apparition, dans les séances spirites, de l'idée-image d'un mort, qui existait, avec souvenir conscient ou non, dans l'esprit d'un des assistants, apparition due à l'action d'un esprit qui s'aide de la force nerveuse extériorisée du médium pour vitaliser ce concept?* UN AMATEUR D'OCCULTE.

Un vieil almanach renferme cette prédiction : « ... Ces maux se prépareront pendant soixante ans et plus et fondront tout à coup sur la Société, quand l'université aura établi ses écoles primaires dans les derniers hameaux de la France. » (Echos prophétiques, 1872. — La vengeance divine, *br. in-32, par Collin Le Herte (V. de Stenay) : Tourcoing, Boisteux, br. in-32, p. 2*). — *Quel est cet almanach?* UN ABONNÉ.

J'ai lu avec intérêt la réponse de M. Ch. Chauliac, sur Berguille : mais, je désire savoir si l'ouvrage du P. Daurelle sur cette voyante et les articles de feu Adrien Péladan, publiés dans son Dernier mot des prophéties *ou ses* Annales du surnaturel, *travaux postérieurs aux brochures de M. Chauliac, lui sont restés inconnus, ou ont été l'objet de réfutations? En d'autres termes, M. de Novaye a-t-il eu tort de citer Berguille dans son livre* Demain?... *Devrait-il encore écarter d'autres textes de sa future édition?*

TIMOTHÉE.

On a beaucoup écrit d'ouvrages, sur La Salette. Le secret est en vente, chez Mgr Rigaud, 19, boulevard du Collège, à Limoges, directeur des *Annales des Croisés de Marie;* chez M. Nalès, directeur du *Pèlerin de Marie,* à Alfortville (Seine); chez l'éditeur Weibel, à Paris, etc.... Lire *Notre-Dame de la Salette et ses deux élus* (Caen, veuve Domin, 1906, in-12), par Thimothée Philalète, qui n'est pas l'auteur de cette réponse. On trouve ces ouvrages à la Librairie de l'*Echo du Merveilleux*. TIMOTHÉE.

A propos de la *Découverte des Sources et le Magnétisme terrestre,* nous recevons la lettre suivante :

« Le dernier numéro de l'*Echo* contient un article de M. Dufourg, sur le Magnétisme terrestre, qui condamne le traitement néfaste de la Faculté de médecine par l'électricité qui est produite artificiellement.

« Il étudie, paraît-il, le moyen de trouver une électricité liquide s'assimilant et sympathisant avec le fluide vital.

« En attendant cette découverte, je puis indiquer l'électricité végétale employée déjà depuis de nombreuses années et qui remplit en tous points les conditions désirables, sans avoir à redouter le moindre inconvénient.

« Il suffit de connaître les lois de la polarité humaine, afin de suivre les nerfs et tendons de la partie malade et selon le cas alterner l'eau positive avec la négative pour arriver à rétablir l'équilibre normal des forces vitales.

« Un simple fil de fer fixé sur le bouchon que le malade promène lui-même sur son corps, il n'est nul besoin d'être assisté par personne. Un autre avantage, c'est que l'on peut se servir de ces électricités en ventouses, frictions, compresses, bains; voire même en boisson, commençant par une goutte et augmentant chaque jour, jusqu'à dix.

« Il n'y a qu'en France, pays routinier, s'il en fut, qu'on soit rester rebelle à cette nouvelle méthode, qui permet de se passer de médecin et de pouvoir guérir sûrement et sans danger aucun.

« Veuillez recevoir, monsieur, mes salutations les plus empressées. « A. DE MANTEYER. »

ÇA ET LA

Le petit verre

Les lecteurs de l'*Echo* connaissent-ils la médiumnité *au petit verre?*

C'est un passe-temps agréable pour ceux qui n'ont pas la prétention d'évoquer l'âme d'un grand homme à chaque séance. Voici la façon de procéder :

On taille une couronne en carton pouvant tenir sur une table moyenne et on y trace 25 secteurs réguliers sur lesquels on inscrit les lettres de l'alphabet. Puis on recouvre les lettres de petites bandes de papier d'égale grandeur, collées seulement au carton par un des bouts et pouvant par conséquent se relever pour permettre de voir les lettres.

On n'a plus ensuite qu'à opérer.

Il faut bien entendu que dans le groupe il y ait une personne douée de plus ou moins de médiumnité.

On met au centre de la couronne, sur la table, un petit verre ordinaire tourné à l'envers. Le médium y pose un doigt et trois ou quatre autres personnes y posent aussi un doigt, puis on attend.

Le petit verre entre bientôt en mouvement. Il glisse et se dirige vers les lettres; on peut lui poser des questions.

Dans notre groupe, nous n'avons évoqué aucune âme en peine, mais nous nous sommes évertués à nous convaincre que le médium, une charmante jeune fille très pieuse et très sincère, ne pouvait pas voir les lettres, même inconsciemment.

Nous l'avons priée de regarder au plafond; nous lui avons bandé les yeux; nous avons fait tourner à son insu la couronne de carton après chaque lettre marquée; or, elle a toujours pu diriger le petit verre sur les lettres du mot qu'elle pensait ou qu'on lui demandait. Par exemple, la fatigue arrive assez vite et, au bout de quelques expériences, les résultats ne sont plus aussi parfaits.

Nous avons employé aussi un alphabet dont les lettres étaient interverties et alors le médium n'a jamais pu trouver que la première lettre du mot.

Quelquefois, il y a des réponses déconcertantes. Un soir, le médium pensait le mot : mer, et la réponse a été : océan. Il pensait : âne, et le petit verre a répondu : bourrique...

Quand le mot est fini, le petit verre revient au centre du cercle par des séries de courbes.

Dans ces expériences, ce qui me paraît le plus intéressant, c'est que le médium voit sans le secours des yeux. Avec de l'entraînement on pourrait, c'est certain, amplifier beaucoup cette faculté. E. F.

Le Grand monarque

En expulsant les héritiers directs, mâles et premiers-nés des familles ayant régné sur la France, la République aurait-elle oublié le plus dangereux de tous? Des prophéties rappelées par *Diex el volt*, Revue du Surnaturel au vingtième siècle, ont annoncé depuis longtemps que le « Grand monarque » qui nous sauvera serait un prince qui, grand pécheur dans sa jeunesse, très pauvre et réduit par nécessité à une dure servitude, se convertirait, comme saint Paul et embrasserait le Sacerd ce. Ainsi l'ont déclaré saint François de Paule (dès 1455), l'abbé Mattay, le Père Ricci, la trappistine d'Angers et diverses personnes qui ont vu la Sainte Vierge. On savait déjà que le Monarque viendrait de Marseille, colonie phocéenne, car Nostradamus a écrit : *Par toy Phocéen tiendra son trosne*, et cela, est confirmé par la prophétie des Franciscains d'Hinsbengen : « Un homme juste, fort comme un lion, prudent comme un serpent, simple comme une colombe, s'élèvera des eaux *mortes et salées* », c'est-à-dire de la mer qui n'a pas de marée. Mais quel est ce monarque?... Le descendant du Masque de Fer, du prince dépossédé — suivant une version — au profit de Louis XIV. Ce descendant, unique dans la branche aînée, est prêtre et il a cinquante ans. A sa sortie du séminaire, il reçut la visite d'un chanoine qui lui proposa de se faire lazariste pour évangéliser l'Afrique, « cette seconde France dont Charles X aurait dû se nommer Empereur, s'il en avait eu le temps ». Le chanoine affirmait qu'une personne s'intéressant à l'abbé fournirait les subsides sur les revenus d'une ferme dont il donna le nom. Il nomma même cette généreuse personne qui n'était autre que le comte de Chambord. « Si je n'avais conscience d'être ce que je suis, répondit l'abbé, cette démarche suffirait à prouver, — comme je le sais déjà — que je suis du sang de France. » Et, tout en remerciant le comte de Chambord, il décida de rester séculier. Mais ce prince-abbé, dont nul ne peut nier l'origine authentique, ne serait-il pas, demande *Diex el volt*, le Prêtre-Roi, le grand monarque si impatiemment attendu?

Pressentiment justifié à la veille d'une bataille.

On peut lire, dans les *Souvenirs d'un hussard prussien*, publiés par M. de Wickede : « J'étais fort lié avec un jeune officier lithuanien, beau, d'une humeur vive et gaie;..... j'avais toujours un vrai plaisir, même dans les plus mauvaises heures de cette campagne, à apercevoir le visage riant de mon camarade et à entendre son amusant babil... Le soir du combat de Mockern, il m'accueillit, comme toujours, on ne peut plus cordialement, m'offrit un bol de punch, et nous causâmes fort gaiement... Puis, tout à coup, comme frappé d'une idée subite, il s'arrêta; sa figure fraîche et gracieuse, devint toute pâle, le ton de sa voix s'altéra; il me regarda très gravement et dit : « Moi aussi, demain, un soldat allemand me percera le cœur de son glaive; ... une voix intérieure qui, certainement, ne me trompe pas, vient de me l'apprendre. » Je ne savais, réellement, que dire à ce jeune officier tout à l'heure si gai et si insouciant. « Je veux, poursuivit-il, écrire quelques lettres à mes parents et à une dame de Saint-Pétersbourg; je te les remettrai demain. » Et, sans en dire davantage, il entra dans une cabane où notre état-major avait établi une sorte de bureau, et se mit à écrire. — Le lendemain... j'aperçus mon ami... beau et fier comme toujours... mais son visage était pâle et son expression très grave : « Adieu, camarade, me dit-il; mon domestique a les lettres que tu remettras à ma famille. » Puis, les trompettes sonnèrent et les régiments russes se lancèrent en avant... En revenant sur nos pas, après la bataille, nous trouvâmes sur le sol le cadavre de mon ami. Dans son sein était encore le fer ennemi qu'on n'avait pu arracher, la lame s'étant courbée par la violence du coup, et ce ne fut qu'avec peine qu'on parvint à la retirer de la plaie. En regardant de près le sabre, je trouvai sur le bouton de la poignée les armes d'une famille noble du duché de Hesse : mon ami avait donc, comme il ne l'avait que trop justement prédit, reçu la mort de la main d'un Allemand. » (*Revue britannique*, 1862, t. V, p. 363.)

Voltaire témoin d'un miracle

« La femme d'un ébéniste, nommé La Fosse, agée de quarante-cinq ans, était paralytique depuis longtemps, ne pouvant même marcher dans sa chambre... Elle avait eu envie, bien souvent, de se faire porter dans la rue le jour de la grande Fête-Dieu, et de se prosterner devant le Saint-Sacrement pour lui demander sa guérison; mais son confesseur, à qui elle avait communiqué son dessein, et qui n'avait pas tant de foi qu'elle, l'en avait détournée. Enfin, sans rien dire davantage, elle s'est fait descendre à la porte et, lorsque le dais a été près d'elle, elle s'est traînée de force sur les mains jusqu'à lui en disant tout haut les paroles du paralytique de l'Evangile : « Seigneur, tu peux me guérir si tu veux. » Cela a causé de l'émotion. On lui a même un peu déchiré ses habits pour la retenir, croyant que c'était une folle. Mais elle s'est relevée sur-le-champ, et, à la vue de tout le monde, a suivi la procession et conduit le Saint-Sacrement à l'église, comme les autres. Il y a actuellement des commissaires nommés pour faire le procès-verbal de ce fait qui est d'autant plus important où il est arrivé, qu'il y a quantité de huguenots dans le faubourg Saint-Antoine. Toutes les dames de la première qualité ont été et vont voir cette femme. Le curé l'a priée de ne point aller à la procession de la petite Fête-Dieu parce que cela causerait trop de confusion. »

Une plaque en marbre avait été placée dans l'église, à l'entrée d'un chœur, pour constater la mémoire de ce miracle. Ce qu'il y a d'assez curieux, c'est que Voltaire fut du nombre des témoins qui furent entendus dans l'enquête : lui-même le rapporte en ces termes : « Le miracle du faubourg Saint-Antoine m'a donné un petit vernis de dévotion; je suis cité dans le mandement. J'ai été invité en cérémonie au *Te Deum*, chanté en action de grâce de la guérison de Mme La Fosse. » (Lettre du 20 août 1725.)

Le Gérant : PIERRE SORNIN.

Paris. — Imp. R. TANCRÈDE, 15, r. de Verneuil.